



## Cap Neige Nature

« Les 4 Montagnes » - 505 Av Général de Gaulle - 38250 Villard-De-Lans

☎ : 06 76 95 91 02 ☎ : 06 85 75 35 50 🌐 : [www.cap-neige-nature.com](http://www.cap-neige-nature.com) ✉ : [info@cap-neige-nature.com](mailto:info@cap-neige-nature.com)

Organisation et encadrement de séjours et stages sportifs été - hiver  
Randonnée Nordique - Ski de Randonnée - Ski Hors piste  
Séjours raquettes - Randonnée pédestre

### Séjours « Raquettes » 1/2 pension

**Inclus** : Encadrement des sorties découverte du Vercors avec Accompagnateur Montagne Diplômé

**HIVER 2009/2010**

**TARIF GROUPE (10 à 16 personnes)**

Week-End / Mini semaine / Semaine

### Séjours avec mise à disposition d'un Accompagnateur en Montagne / Moniteur de Ski diplômé d'état.

Vous n'êtes pas expert en ski mais les sommets enneigés vous attirent. La raquette « sportive » vous permet d'accéder au Pic St Michel, à la Sure, au Bec de l'Orient ou au plateau de Cornafion. Pour autant, la montagne hivernale ne s'improvise pas. François vous fera découvrir des itinéraires inédits pour la parcourir en toute sérénité.

| <b>Prix par personne*</b> (ref.CNN10HG)<br>(Taxe de séjour non comprise : 0,45 €/ jour / personne)  | 2j/2nuits  | 5j/5nuits<br>Dim au Ven<br>Mini-Semaine | 7j/7nuits<br>Sam au Sam<br>Dim au Dim |
|---|--|---|---------------------------------------|
| Formule 1/2 pension à l'Auberge « Les 4 Montagnes » incluant :<br>a) Le logement en chambre double ou triple de type « CONFORT » avec douche + lavabo + TV (WC sur le palier à proximité immédiate)<br>b) Les dîners avec une « Table du soir » (entrée, plat, dessert du jour)<br>c) Les petits-déjeuners en salle<br>d) L'encadrement avec un accompagnateur en montagne (2, 4 ou 6 jours suivant la durée du séjour 2, 5 ou 7 jours)<br>e) Les déplacements en véhicule sur les lieux de sorties accompagnées (8 places disponibles) | <b>Saison</b><br>Fév + Mars + week-end<br><b>114 €</b>           | <b>295 €</b>                            | <b>429 €</b>                          |
|   | <b>Promo</b><br>Janvier - Avril et hors week end<br><b>106 €</b> | <b>275 €</b>                            | <b>401 €</b>                          |
| * Ne sont pas compris : les apéritifs, digestifs, cafés et infusions. La taxe de séjour. La location des raquettes (compter 5 €/jour/personne). Les assurances annulation. Les tarifs enfants sont applicables si ceux-ci dorment dans la chambre de leurs parents et que les adultes sont au nombre de 2 au minimum (randos sous réserve)  |  |   |                                       |

a) Les arrivées se font le soir à partir de 17h (1ère prestation : Dîner) et les départs avant 10 h le dernier jour (dernière prestation : Petit-déjeuner). L'entretien des chambres est assuré par les résidents pendant la durée du séjour. Les lits sont faits à l'arrivée et le linge de toilette fourni. Les repas sont pris à heure fixe en salle à manger (vers 19h30). Des repas froids sont possibles sur demande, la veille avant 16h (en supplément). Il est interdit de fumer dans l'établissement y compris dans les chambres.

b) L'accès à Villard de Lans est très facile. En train compter 4 h depuis Paris (TGV Paris-Grenoble en 3 h + 1 h de bus avec liaison régulière) et en voiture : Paris est à 680 km (A6 jusqu'à Lyon, puis A48 jusqu'à Grenoble, puis D541 sur 30 km) et Marseille est à 280 km (Autoroute jusque Romans puis D541 sur 50 km).

#### Options possibles :

- Supplément location des raquettes et bâtons : 5 euro / personne / jour
- Supplément chambre « CONFORT + » (WC dans la chambre) : 5 euro / personne / jour
- Supplément repas froids : 8 euro / personne / jour
- Supplément chambre single (sous réserve disponibilité) : 20 euro / personne / jour
- Supplément 1/4 de vin : 3 euro / jour / personne

**Contact :** François BARDIAU 04 76 95 91 02 [info@cap-neige-nature.com](mailto:info@cap-neige-nature.com) [www.cap-neige-nature.com](http://www.cap-neige-nature.com)

#### Règlement :

ARRHES : 30 % à l'inscription. Deuxième versement : 40 % un mois avant le début du séjour. Solde : En début de séjour

#### Dédit :

Toute réservation validée par un versement d'arrhes est entièrement due pour la totalité du séjour. Les arrhes ou le séjour ne seront pas remboursés pour quelque cause que ce soit. Vous pouvez souscrire une assurance « annulation et interruption de séjour » moyennant une majoration du séjour de 3% (nous consulter).

François BARDIAU

Moniteur National Ski Alpin (n° 13 86 27) - Accompagnateur en Montagne (n° 13 84 07)

Carte Professionnelle N° 03807ED21051 Habilitation Tourisme N° HA.038.08.0006